



## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteurs</b>	Julien Délèze, AdG/LA, Carole Basili (suppl.), PDCC, Alexandre Maret (suppl.), PDCB, et Xavier Mottet, PLR
<b>Objet</b>	Dans quel état se trouve le personnel soignant de l'Hôpital du Valais ?
<b>Date</b>	12.03.2019
<b>Numéro</b>	2.0278

---

Suite à l'enquête menée par Unia auprès du personnel soignant en Suisse, le postulat demande au Conseil d'Etat d'étudier la situation du personnel soignant de l'Hôpital du Valais et de rendre un rapport détaillé sur les conditions de travail au sein des établissements hospitaliers valaisans avec des pistes de solutions pour améliorer la situation.

Une étude englobant cette thématique est déjà en cours en Valais. Elle est menée par la Haute Ecole de Santé de la HES-SO Valais-Wallis, sur mandat du Service de protection des travailleurs et des relations du travail. Elle porte sur l'impact de l'organisation du travail et des conditions cadre de santé et de sécurité au travail sur la qualité des soins.

Un questionnaire a été adressé au personnel médical et soignant des institutions socio-sanitaires valaisannes, y compris les hôpitaux, les cliniques, les EMS et les CMS. Toutes les professions soignantes ont été considérées. Près de 100 questions ont été posées en lien notamment avec le rythme de travail, l'organisation, la hiérarchie, les horaires, l'état de santé, l'absentéisme, etc. Plus de 1'200 réponses ont été récoltées.

Un rapport présentant les résultats sera prochainement établi. Il formulera également des recommandations visant à améliorer la situation.

Le Conseil d'Etat a arrêté le 23 octobre dernier la liste des projets retenus dans le cadre du Programme de développement durable VS 2020. Parmi ces projets figure celui de l'impact des conditions de travail sur la qualité des soins. Ce projet fait suite à l'étude précitée. Il contribuera à la diffusion des résultats de l'étude ainsi qu'à l'encouragement à la mise en œuvre des recommandations qui seront formulées, pour un montant total de CHF 60'000.-.

L'étude en cours ainsi que les suites envisagées permettront de répondre à la demande formulée dans le postulat.

Le postulat est accepté.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Conséquences financières : CHF 60'000.- dans le cadre du Programme de développement durable VS 2020

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucune

Conséquences RPT : aucune

**Lieu, date** Sion, le 4 décembre 2019